



EN ACTION

REGROUPEMENT DES FIQ

Vol 30 | No 3 | Décembre 2017 | fiqsante.qc.ca | fiqsante.qc.ca/fiqp

SPÉCIAL POSTCONGRÈS
Congrès 2017 | 27 novembre au 1^{er} décembre



SOIGNER : UNE ŒUVRE COLLECTIVE

La FIQ et la FIQP sont deux organisations au cœur de la santé des citoyen-ne-s qui bénéficient des soins offerts par ses membres. La coexistence de cette double responsabilité envers les patient-e-s et ses membres est la raison d'être de l'engagement de la Fédération depuis sa fondation.

Les grandes orientations adoptées lors du congrès 2017 sont animées par une volonté de faire place à la créativité et d'oser faire les choses autrement. Elles touchent particulièrement le renouveau syndical, enjeu incontournable pour la FIQ et la FIQP. Ça signifie que les syndicats devront se battre pour les intérêts économiques de leurs membres tout en élargissant leurs revendications possibles dans d'autres sphères. Les exigences de professionnelles en soins pour une organisation du travail et une pratique professionnelle enrichissante sont d'ailleurs au cœur de notre renouveau syndical. En conséquence, et puisqu'elles sont le mieux placées pour le faire, les professionnelles en soins devront rendre visibles les inégalités de soins qu'elles vivent au quotidien.

Cet enjeu crucial a été abordé sous l'angle d'une réflexion sur la mobilisation syndicale. Celle-ci se définit en bref comme la capacité d'organiser nos actions. À l'ère des mégaétablissements de santé, un

syndicat devra d'une part miser sur le développement de son **capital social**, c'est-à-dire la densité des liens entre les membres. Par la même occasion, les **leaders organiques** des milieux de soins pourront émerger en appui à leur syndicat. D'autre part, un syndicat devra reproduire cette réflexion en stimulant son **ancrage régional**, c'est-à-dire ses liens avec le reste de la société civile dans une perspective géographique.

Par ailleurs, la FIQ et la FIQP s'engagent à formuler des demandes audacieuses et parfaitement alignées avec les revendications de leurs membres afin de rendre plus significatives les actions dans lesquelles celles-ci s'engageront. Lorsque des femmes professionnelles en soins dénoncent et se tiennent debout, tout peut basculer. Lors de ce congrès, la FIQ et la FIQP ont choisi de célébrer et de valoriser le professionnalisme audacieux de leurs membres et de leurs militantes qui seraient instinctivement portées à jouer ce rôle d'advocacy. Autrement dit, il s'agit de prendre

conscience que l'ardeur mise à discipliner, à contraindre ou à intimider les professionnelles en soins n'a d'égalé que le pouvoir insoupçonné qu'elles détiennent.

En somme, les Fédérations entendent faire reconnaître que les enjeux de santé des populations et les enjeux de conditions de travail et d'exercice des professionnelles en soins sont les deux faces d'une même médaille. Elles croient ainsi pouvoir déployer un rapport de force plus percutant et obtenir des avancées significatives pour leurs membres sur le plan de leur santé au travail et de leur intégrité professionnelle, mais aussi pour le bien-être de la population.

Les membres de la FIQ et de la FIQP doivent être les porte-voix bruyants de la santé et les gardiennes du bien-être collectif, tout en n'oubliant pas le leur! Elles doivent être fières d'exercer pleinement leur pouvoir : celui de soigner. ■

QUI EST CONSIDÉRÉ LEADER ORGANIQUE?

Si vous êtes en mesure d'amener vos collègues à passer à l'action, vous êtes une leader organique. Soyez certaines que votre syndicat comptera sur vous pour contribuer, à votre façon, à cette œuvre collective au cours des prochaines années.



MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 30, n° 3, décembre 2017 | Publié par le service Communication | Tirage : 75 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication FIQ en Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



LINDA SILAS

La présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII-CFNU) a rappelé à la délégation que la FIQ et la FIQP sont en bonne posture en comparaison avec la situation générale du syndicalisme au plan international. Linda Silas a également salué les 30 ans de la FIQ en mettant l'emphase sur le fait qu'en tant que syndicat de proposition, la Fédération avait dès le départ défendu le dossier de la condition féminine et qu'avec la relève militante, qui semble nombreuse et dynamique dans nos rangs, les prochaines années sont prometteuses !



Lors du congrès, des centaines de militantes ont manifesté pour dénoncer la situation intenable à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Durant ces derniers mois, plusieurs incidents y ont eu lieu et, malgré les interventions du syndicat, la direction n'agit pas.

EN AVANT!

Dany Béland

Le congrès 2017 a été couronné de succès. Nous avons eu des échanges et des débats qui nous permettront de mettre de l'avant d'ambitieux projets durant les quatre prochaines années.

Des conférencières extraordinaires ont également partagé avec nous leur expérience. Elles nous ont raconté leurs réussites et les difficultés qu'elles ont pu rencontrer. Elles nous auront permis de mieux nous outiller devant les nombreux défis qui seront les nôtres prochainement.

ÉLECTION 2018 : LA FIQ SE FERA ENTENDRE!

La prochaine élection au Québec aura lieu en octobre 2018. Nous utiliserons cette fenêtre exceptionnelle pour forcer les partis politiques à prendre position sur nos solutions pour le système de santé. Nous sommes claires dans nos revendications et nous allons nous attendre à ce que les partis soient clairs dans leurs engagements. Pas de faux-fuyants. Nous serons ambitieuses pour les professionnelles en soins, pour la qualité et la sécurité des soins et pour les patient-e-s!

Nous sommes la solution. Nous devons travailler à rendre notre réseau de la santé plus humain. La réforme du ministre Barrette est un échec et les compressions libérales ont fait mal.

Depuis des années, la dispensation des soins est organisée autour du pouvoir médical. Malgré l'augmentation du nombre de médecins, l'accessibilité aux soins reste toujours un défi pour de nombreux-ses patient-e-s.

Il a fallu aussi qu'on fusionne pour réduire le nombre de cadres et d'établissements. Le résultat : plus de privatisation, plus d'éloignement

des services, plus de surcharge de travail, plus de centralisation et moins de soins. Les professionnelles en soins et les patient-e-s n'ont rien gagné de cette réforme. Parce qu'on croit aux services publics, nous avons le devoir de tout faire pour freiner les dérives des réformes libérales.

LA VISION DE LA FIQ ET DE LA FIQP

La FIQ et la FIQP ont une vision du réseau de la santé et de l'organisation des soins qui part de la source : les besoins des patient-e-s! Dans les prochaines semaines et les prochains mois, c'est ce que nous mettrons de l'avant. Nous continuerons de lutter pour que les professionnelles en soins puissent jouer un plus grand rôle dans les services de première ligne.

Évidemment, les ratios professionnelles en soins/patient-e-s seront au cœur de nos priorités. Nous avons mis de l'avant un vaste chantier pour doter le Québec de véritables ratios. Pour le moment, le gouvernement fait la sourde oreille, mais nous ferons tout ce qu'il faut pour qu'il nous écoute. Les ratios ont le potentiel de devenir le meilleur indicateur de performance et de qualité du réseau de la santé. Ils règlent en bonne partie les problèmes de surcharge de travail, d'heures supplémentaires et d'heures supplémentaires obligatoires. Mais surtout, ils assurent une plus grande qualité et sécurité des soins aux patient-e-s. Partout dans le monde où ils ont été appliqués, les soins se sont améliorés.

Au cours des prochaines années, nous allons aussi libérer la parole. Finie l'omertà. Finie la culture de la répression quand nos membres dénoncent des situations inacceptables. Ce n'est pas normal de subir des représailles quand on prend le parti des patient-e-s. Nous avons vu trop de nos membres se faire intimider. Nous allons instaurer encore davantage la culture d'advocacy. Les professionnelles en soins seront plus que jamais à la défense des patient-e-s.

EN AVANT DE LA PARADE!

Le syndicalisme est à la croisée des chemins. Comme tout mouvement, nous devons évoluer, nous adapter et nous moderniser. Je pense que la FIQ et la FIQP ont une bonne longueur d'avance. Le virage que nous avons pris il y a quelques années nous projette vers l'avenir. Notre syndicalisme de proposition est de notre temps. Cette posture syndicale plaît aux professionnelles en soins. Elles se reconnaissent chez nous. Nous sommes un syndicat professionnel pour des professionnelles. Nous continuerons de l'être.

D'un point de vue plus personnel, ce congrès changera littéralement ma vie. Les déléguées m'ont confié le mandat d'être la porte-parole de 75 000 professionnelles en soins. C'est une très grande responsabilité. Je les en remercie et je tiens à vous assurer que je ne ménagerai aucun effort pour vous défendre et pour défendre les patient-e-s.

On avance. ■



**ACTIONS
PRIORITAIRES**

**PRIORITÉS 2018 DE LA FIQ - CONSOLIDATION ET MOBILISATION
DES ATELIERS INTERSECTORIELS**



**PRIORITÉS 2018 DE LA FIQ
CONSOLIDATION ET
MOBILISATION**

Le congrès a été l'occasion pour les déléguées d'adopter les actions prioritaires de la Fédération pour l'année 2018. Il apparaît plus clair que jamais que la FIQ doit utiliser sa voix pour faire respecter les conditions de travail de ses membres, défendre les causes qui lui apparaissent justes et dénoncer les situations qui l'indignent.

En 2017, elle a su transformer le défi de la réorganisation en opportunité et elle a consolidé son statut de force incontournable en santé au Québec. Maintenant forte de ses 75 000 membres et bien implantée dans la quasi-totalité des régions du Québec, elle doit continuer à s'appropriier l'espace public et politique.

Dans cette optique, la Fédération doit réaliser davantage d'actions concertées, permettant ainsi aux professionnelles en soins de débattre entre elles, de se mobiliser, de poser des gestes collectifs et de prendre la parole dans toutes les régions pour réaffirmer leur identité de professionnelles, de militantes et de féministes. Pour parler santé et agir ensemble, toutes doivent faire preuve d'une grande solidarité et demeurer unies autour de leur Fédération.

En 2018, les actions prioritaires de la FIQ doivent être le moteur de la consolidation et de la mobilisation de l'ensemble de ses membres. Des batailles difficiles s'annoncent, mais la Fédération en a connu bien d'autres desquelles elle est sortie grande gagnante! La clé de son succès a toujours été, et demeure, la solidarité et la capacité des professionnelles en soins à se mobiliser pour les causes auxquelles elles croient. L'année 2018 ne fera pas exception. ■

**LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA FIQ EN 2018
SONT :**

Priorité 1 - Négociations locales et lettre d'entente n° 6 (relative à la stabilité des postes, à la négociation locale et au déploiement des activités réservées prévues à la Loi 90)

Priorité 2 - Poursuite de la mise en place de la nouvelle offre de service et soutien à la mobilisation en tenant compte de la réalité et des besoins de chaque établissement en respectant l'approche des cinq volets de l'offre de service.

Priorité 3 - Ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s : lettre d'entente n° 17 (relative à l'analyse concernant les ratios de professionnelles en soins/patient-e-s) et « chantier » ratios :

- Poursuivre les travaux du comité de la lettre d'entente n° 17;
- Accentuer la sensibilisation des militantes, des membres et de la population face au dossier des ratios;
- Mobiliser les équipes et les membres pour établir un meilleur rapport de force face au gouvernement;
- Lancer une publication dénonçant les ratés actuels du système;
- Offrir une formation directe aux membres;
- Poursuivre les recherches pour développer le modèle FIQ des ratios adapté à la réalité québécoise.

Priorité 4 - Que le comité Jeunes, en collaboration avec les secteurs et services concernés de la FIQ, initie un plan d'action stratégique en vue de mettre en place une politique de développement durable à la FIQ, et ce, dès 2018.

**DES ATELIERS
INTERSECTORIELS**

Lors de la deuxième journée du congrès, les déléguées ont été invitées à aborder plusieurs sujets d'actualité syndicale, juridique et politique. Les sept ateliers interdisciplinaires, préparés par des conseillères syndicales de la FIQ, étaient très diversifiés : débats sur les inégalités de santé, exercices de travail d'équipe, discussions sur le harcèlement et la violence en milieu de travail, réflexions sur la mobilisation syndicale, échanges sur les meilleures pratiques de documentation de l'action syndicale, présentation sur l'impact du populisme de droite sur le syndicalisme, ou encore, analyse des interactions entre notre démocratie syndicale et les technologies de l'information.

Ces ateliers ont permis aux participantes de parfaire leurs connaissances sur de multiples enjeux contemporains et de prendre un pas de recul pour analyser leur propre pratique quotidienne. Ils ont également stimulé des débats et des discussions fort animés entre les participantes.



**CONFÉRENCIÈRES
INSPIRANTES**



SOIGNER : UNE OEUVRE COLLECTIVE



S'ENGAGER AVEC ET POUR LES AUTRES

Une grande dame de la politique française nous a fait l'honneur de sa présence à ce congrès. Christiane Taubira, qui fut garde des Sceaux (ministre de la Justice) de 2012 à 2016 en France, est une militante de gauche engagée.

« Un épi est tout le blé.
Une plume est un oiseau
vivant qui chante. »

- Octavio Paz

Sa conférence a tenu en haleine la délégation. La trame de fond de son message portait sur l'espoir qu'il est possible de bâtir un monde plus juste en s'engageant. Un espoir que des syndicalistes se doivent d'entretenir. Quel que soit l'objectif, tant qu'il vise le bien commun, il sera toujours possible de faire avancer les choses en se mobilisant.

S'engager en tant qu'individu, quand nous sommes de plus en plus isolés et face à nous-mêmes, écartelés à travers des appartenances multiples, n'est pas une mince affaire. Cet engagement est cependant essentiel pour que la démocratie demeure et que ce ne soit pas seulement la voix des puissants qui soit entendue. Le contrat social qui nous lie à nos

gouvernements est de plus en plus menacé et les syndicats ne peuvent être silencieux face à cela.

Christiane Taubira invite toute citoyenne à plonger, à s'engager pour le bien des autres et par conséquent, pour son bien. ■



« DÉSObÉISSANCE » OU « LEADERSHIP PROFESSIONNEL » ?

Amélie Perron s'est entretenue avec les militantes sur la définition et l'application du concept de « désobéissance » dans les milieux de soins. Pour elle, la désobéissance n'est pas forcément une réaction d'opposition à une autorité, mais plutôt une affirmation de la volonté d'une personne. L'infirmière de formation souhaitait sensibiliser ses pairs professionnelles en soins à l'importance de leur vigilance face aux beaux discours qui apaisent et masquent les incertitudes multiples inhérentes aux enjeux de santé.

Plus encore, elle plaidait pour que les professionnelles en soins ne taisent pas en elles leurs réflexions critiques. Ces réflexions qu'elles se font continuellement et dans diverses occasions, que ce soit en exerçant leur métier de soignante, dans des groupes de travail ou lorsqu'on les consulte sur des changements organisationnels à venir.

Pour y arriver, voici des exemples de questions proposées que chacune devrait se poser pour briser le discours parfois implacable des organisations : Qui bénéficie du changement proposé ? Qui est exclus des discussions ? Qu'est-ce qu'on oublie ou dissimule ? Quelles sont les alternatives ? Où ce projet va-t-il nous mener dans quelques

mois ? Comment ce projet maintient-il, ou perturbe-t-il, le *statu quo* ? Si ce processus devait être rendu public, est-ce que je serais confortable de le défendre ?

Selon Amélie Perron, en **désobéissant** de la sorte, on peut affirmer son identité politique et s'émanciper. ■



FÉMINISME ET MILITANTISME

Jeune femme inspirante qui rend le féminisme *viral* sur les réseaux sociaux, Elizabeth Plank a livré un message percutant à la délégation. Faits à l'appui, la Montréalaise a démontré l'importance de ne pas considérer l'égalité et la parité entre les hommes et les femmes atteintes.

Pour suivre cette féministe qui livre sa bataille sur les médias sociaux :
Twitter : <https://twitter.com/feministabulous>
Instagram: [feministabulous](#)
Facebook : [feministabulous](#)

Nommée en 2015 parmi les 30 jeunes de moins de 30 ans les plus influents aux États-Unis par le magazine Forbes, elle a partagé ses observations sur les iniquités envers les femmes. La journaliste établie à New York braque la lumière sur le rôle que peuvent jouer les hommes pour dénoncer leurs privilèges, au

profit d'une société plus saine. Son message : les hommes doivent être les alliés conscients des femmes pour qu'un jour cesse le sexisme.

En tant qu'organisation majoritairement féminine, ce discours s'inscrivait pleinement dans nos réflexions féministes. C'est à tra-

vers les yeux d'une jeune femme audacieuse que la délégation a pu apprécier le chemin parcouru, mais surtout, celui qu'il nous reste à faire collectivement pour l'atteinte de l'égalité et de la justice entre les hommes et les femmes. ■

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 - L'ANNÉE DES GRANDS DÉFIS 1^{er} CONGRÈS : L'AUDACE DE LA FIQP



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 L'ANNÉE DES GRANDS DÉFIS!

Le budget 2018 de la FIQ, adopté par les déléguées, mise sur la stabilité des finances de l'organisation. Présenté par le trésorier, Roberto Bomba, le budget a été élaboré en fonction des trois priorités de l'organisation, soit la nouvelle offre de service de la Fédération pour les syndicats affiliés, les négociations locales et la lettre d'entente n° 6 prévue à la convention collective ainsi que les ratios professionnelles en soins/patient-e-s.

Sans aucun doute, 2018 sera une année importante et charnière. Il faudra faire preuve de vigilance pour assurer des services de qualité et répondre aux besoins des professionnelles en soins, des syndicats affiliés et de la Fédération. Les revenus 2018 comptabilisent 68 424 membres cotisantes. La marge budgétaire avec l'arrivée de 7 600 nouvelles membres a été majoritairement consacrée à l'ajout de ressources au sein de la FIQ pour appuyer adéquatement les syndicats affiliés.

FORMATION EN LIGNE

Durant les prochains mois, la Fédération réévaluera ses façons de faire pour répondre aux besoins des équipes locales et des membres à la suite des changements apportés par la Loi 10. Un projet spécial sera entamé en 2018 pour analyser et réaliser la conception de formations en ligne.

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE

Dans un souci de bien outiller les syndicats affiliés et de répondre

à leurs besoins, la FIQ poursuivra l'implantation de sa nouvelle offre de service et offrira le soutien nécessaire à sa mise en place.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

L'enveloppe de prêt est toujours prévue au budget 2018 pour appuyer les professionnelles en soins qui doivent contester les décisions de leur employeur dans le cadre du programme de retrait préventif de la travailleuse enceinte (RPTÉ).

NÉGOCIATION ET FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE

La FIQ prévoit des sommes importantes pour la période de maraudage de 2019 et la ronde de négociations nationales qui débutera en 2020. Il faut maintenir le positionnement actuel de l'organisation et planifier les années à venir.

AMENDEMENT AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Le congrès a aussi été l'occasion de modifier les statuts et règlements de la FIQ. Lors de la dernière négo-

ciation nationale, des gains avaient été faits à la suite des plaintes concernant l'équité salariale. Un changement de rangement et des échelons avait ainsi été apporté aux salaires de plusieurs emplois d'infirmières, d'infirmières auxiliaires et d'inhalothérapeutes.

Les déléguées ont adopté la proposition d'amender l'article concernant la cotisation pour être équitable entre toutes les professionnelles en soins. Dorénavant, la cotisation des infirmières ayant une formation collégiale passera au 9^e échelon au lieu du 6^e sur une échelle salariale de 18 échelons. L'amendement se base sur une échelle de 36,25 heures et entrera en vigueur à compter du 2 avril 2018.

Aucune modification n'est apportée pour les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes. ■



1^{er} CONGRÈS : L'AUDACE DE LA FIQP

« Nous avons rêvé grand, nous avons été audacieuses et nous nous sommes faits confiance ». C'est par ces mots que Sonia Mancier, 1^{re} présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec | Secteur privé-FIQP, a procédé à l'ouverture du premier congrès de l'organisation qui entend bien poursuivre sur sa lancée et continuer son essor.

Avec la place occupée par le privé, il y a un devoir essentiel d'y travailler également pour y faire avancer la qualité et la sécurité des soins. C'est ce que la FIQP entend faire, alors que 2018 est identifiée comme une année de transition et d'identification du potentiel syndicable. Des projets et de l'ambition, la FIQP n'en manque pas. Rappelant que les établissements représentés sont hors des structures des CISSS et des CIUSSS, madame Mancier a évoqué les différences de taille, de distance et de grosseur entre ces types d'établissements.

Après avoir adopté des modifications aux statuts et règlements afin de concorder avec ceux du Regroupement des FIQ (RFIQ), le volet financier a été présenté avec des prévisions oscillant autour de 150 000 \$ de revenus. Les échanges et les questions ont surtout porté sur la précision des prévisions budgétaires qui seront appelées à être ajustées une fois passé le test de la réalité de la première année. La présentation des rapports d'étape sera donc importante pour pouvoir évaluer adéquatement les finances d'une structure qui se met en place.

Avec cette nouvelle page qui vient de se tourner pour la FIQP, les membres du premier Comité exécutif se sont dit prêtes et outillées pour mener à bien de grands projets.

Après en avoir créé les fondations en 2016, elles ont pris l'engagement d'en monter les murs et d'assurer la viabilité de cette organisation ambitieuse. ■

ASSURANCE COLLECTIVE

UN RENOUVELLEMENT EXCEPTIONNEL DE 15 MOIS ET UNE VASTE CONSULTATION



**ASSURANCE COLLECTIVE
UN RENOUVELLEMENT
EXCEPTIONNEL DE 15 MOIS ET
UNE VASTE CONSULTATION**

Les délégués ont pris connaissance du résultat de la négociation entre la FIQ et l'assureur Desjardins Sécurité financière concernant les conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective pour une période de 15 mois pour les membres de la FIQ et de la FIQP, soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2019.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Depuis le 15 septembre 2017, lors de l'achat d'un médicament, les pharmaciens doivent indiquer sur la facture leurs honoraires, le prix de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et la marge bénéficiaire du grossiste. Cette plus grande transparence permettra aux assurés de comparer les coûts qui peuvent varier grandement d'une pharmacie à une autre. Ainsi, il vous sera possible de réaliser des économies individuelles et collectives pour votre régime d'assurance collective.

Une multitude de services sécurisés sont accessibles par Internet sur le site desjardinsassurancevie.com, dont :

- Impression de carte de paiement pour vous et vos personnes à charge
- Consultation de votre couverture de médicament et du prix moyen des médicaments
- Réclamations et formulaires en ligne
- Rapports des réclamations pour fins d'impôts

Vous pouvez également télécharger l'application Desjardins 360 sur Google Play et Apple Store pour vos téléphones intelligents ou tablettes électroniques.

Forte des 7 600 nouvelles membres qui ont joint ses rangs en mai dernier, la FIQ a négocié ce nouveau contrat. Cette augmentation substantielle de membres a eu un impact positif puisqu'il a entraîné une baisse de certains frais d'administration de l'assureur. Cette diminution se traduit par des économies pour l'ensemble des membres.

La délégation a entériné ce renouvellement ainsi que la mise sur pied d'une consultation des membres durant la prochaine année concernant leur assurance collective. Ça sera l'occasion de s'exprimer sur les différents régimes d'assurance

collective, mais aussi sur les besoins en assurance.

RENOUVELLEMENT TRANSITOIRE ET CONGÉ DE PRIMES

Afin de permettre un renouvellement qui s'effectuera dorénavant au 1^{er} avril de chaque année, ce contrat aura une durée exceptionnelle de 15 mois. Les taux de primes demeureront les mêmes tout au long de cette période. Cette prolongation est nécessaire pour tenir la consultation auprès des membres. Selon les conclusions qui ressortiront de cette consultation, les membres pourront modifier leur niveau de

couverture en assurance collective avant le renouvellement, le 1^{er} avril 2019. Cette rectification permettra de profiter de façon optimale de la contribution additionnelle du gouvernement gagnée lors de la dernière négociation de la convention collective et, notamment, d'octroyer des congés de primes aux membres. Ainsi, le renouvellement du contrat d'assurance collective coïncidera avec les augmentations salariales, plutôt qu'au début de l'année où différentes retenues fiscales sont réactivées ou ajustées.

TABLEAU DES TAUX DE PRIMES PAYÉES

PROTECTION	Taux payé en 2017	Taux payé ¹ du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 mars 2019
RÉGIME DE BASE		
Base médicaments²		
Individuelle	41,73 \$	44,91 \$
Monoparentale	53,84 \$	57,95 \$
Familiale	99,09 \$	105,56 \$
Base maladie complémentaire III		
Individuelle	6,88 \$	7,64 \$
Monoparentale	6,88 \$	7,64 \$
Familiale	13,70 \$	15,22 \$
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE I (soins dentaires)		
Individuelle	13,44 \$	14,42 \$
Monoparentale	25,51 \$	27,36 \$
Familiale	37,59 \$	40,32 \$
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE II		
Vie et MMA ³ de base de l'adhérente	0,32 \$/5 000 \$	0,32 \$/5 000 \$
Vie et MMA additionnelle	0,084 \$/1 000 \$	0,084 \$/1 000 \$
Vie des enfants à charge	0,05 \$	0,05 \$
Invalité de longue durée	1,085 % du salaire brut	1,126 % du salaire brut
Assurance vie additionnelle - droit acquis	Grille de taux par âge, sexe, tabac	Maintien grille de taux par âge, sexe, tabac

Modifications contractuelles applicables au 1^{er} janvier 2018 :

- Contribution maximale annuelle aux frais de médicaments passe de 750 \$ à 800 \$
- Remboursement pour les audiologistes ou thérapeutes de l'ouïe, les orthophonistes ou thérapeutes de la parole passe de 100 % à 80 %, tout en demeurant sans limites quant au montant maximum admissible. ■

1. Taux payé excluant la taxe provinciale de 9 %
 2. Taux incluant la contribution de l'employeur
 3. MMA : Mort et mutilation accidentelles

RAPPORT DES COMITÉS

**COMPRENDRE POUR MIEUX CONSTRUIRE
NOUVEAU RÉSEAU POUR LES MEMBRES DE LA FIQ ET DE LA FIQP!**



**RAPPORT DES COMITÉS PERMANENTS ET STATUTAIRES
COMPRENDRE POUR MIEUX
CONSTRUIRE**

Le mandat 2014-2017 a été chargé du côté des comités permanents et statutaires. Compressions, réforme du réseau, maraudage et période de vote auront tout autant formé la toile de fond que modelé l'agenda des comités qui ont su s'adapter chacun à leur façon.

En mouvement. Cela décrit bien la présentation du bilan faite par les membres du comité Jeunes qui ont occupé toute la salle en se déplaçant de façon dynamique d'un micro à l'autre. Ce bilan a mis en lumière des réseaux forts et vivifiants incluant une importante démarche de réflexion sur l'environnement et une analyse détaillée de la place des jeunes au sein de la FIQ. Suivant les conclusions de cette analyse, la délégation a adopté les deux propositions sur le rehaussement de l'âge limite d'admissibilité. Ainsi, la participation au Réseau des jeunes est élargie aux membres de 35 et moins, tandis que les postes au comité Jeunes national seront ouverts aux membres ayant 35 et moins au cours des quatre années de leur mandat.

Quant au comité Condition féminine, c'est notamment cinq réseaux, huit dîners et les incontournables rendez-vous du 6 décembre et du 8 mars qui ont ponctué son mandat. Autres moments importants de solidarité : la Marche des femmes en 2015, l'adoption de la plateforme conciliation famille-travail-études au conseil fédéral de mars 2016 et le Sommet des femmes toujours en 2016. «Là où les uns voient un risque, elles voient un potentiel humain»; cette citation prononcée au Sommet motive les membres du comité à continuer de s'impliquer.

Pour le comité Santé et Sécurité du travail, la semaine annuelle SST demeure au cœur de son action, alors que son développement a été le premier mandat du comité lors de sa création il y a 30 ans. Équipe, ergonomie, détresse morale et droits et obligations ont été les thèmes choisis pour les semaines SST de 2014 à 2017. La même période a vu naître le Réseau des militantes en SST, d'abord sous forme de projet pilote. L'évaluation présentée de l'expérience des réseaux ayant été concluante, il a été proposé et adopté que le Réseau devienne permanent et se tienne une fois l'an, afin que ses militantes aient un effet de levier au volet SST de l'offre de service. À noter que les militantes au Réseau SST devront être impliquées en SST dans leur établissement.

Du côté du comité Éducation-Animation, celui qui se qualifie de «comité RCR, puisqu'il réanime les instances», on a voulu à la fois offrir des outils pour faire face à la conjoncture et apporter sa touche de détente. Le comité estime qu'il a pleinement accompli sa mission pour l'animation, mais que le volet éducation doit maintenant faire l'objet d'autant d'attention et d'ingéniosité.

Le comité Évaluation des publications, qui a expérimenté une nouvelle formule d'évaluation plus fréquente et plus courte, s'est dit satisfait de

l'ensemble des documents évalués dans son mandat, d'autant plus que les commentaires formulés ont été pris en compte pour les améliorer. Le FIQ dossier spécial, la campagne «Ça suffit. Laissez-nous soigner.» ainsi que le nouveau site Web ont le plus emballé le comité. Le prochain virage qui attend les publications est certainement celui du Web, pour les rendre encore plus accessibles aux membres.

L'implantation du vote électronique aura marqué le mandat du comité Élection. Après une expérience concluante et certains ajustements, le vote électronique est là pour rester. Il permet d'augmenter l'efficacité du processus et la rapidité d'obtention des résultats. Il restera à diminuer l'utilisation du papier pour la promotion des candidatures! La révision de la politique d'élections complète les faits saillants du mandat de ce comité.

L'ensemble des comités a mis de l'avant de nouveaux projets et de nouvelles pratiques, les a développés et a considéré leurs retombées. C'est dans cet équilibre entre ce temps pris pour l'analyse et celui de l'adaptation que s'inscrivent les bilans des comités permanents et statutaires, des œuvres collectives pour comprendre et mieux construire. ■

NOUVEAU RÉSEAU POUR LES MEMBRES DE LA FIQ ET DE LA FIQP!

Durant ces derniers mois, le besoin de s'outiller davantage en organisation du travail et l'importance des travaux entourant, entre autres, les chantiers sur les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s ont été énoncés. Dans un souci de répondre adéquatement à cette nécessité, les déléguées ont adopté, sous la forme d'un projet pilote, la mise en place d'un Réseau Organisation du travail et Pratique professionnelle (OTPP).

D'ici 2021, trois Réseaux seront tenus afin que les responsables locales échangent entre elles et s'alimentent sur les enjeux de l'organisation du travail et la pratique professionnelle. Au terme de ces trois rencontres, les membres de la délégation pourront déterminer la pertinence d'attribuer un caractère permanent au Réseau OTPP.



Au micro :
1. Véronique Foisy, CIUSSS de l'Estrie-CHUS
2. Caroline Flageol, CHUM
3. Sébastien Bouchard, IUCPQ
4. Laurier Ouellet et des militantes du CISSS de Chaudière-Appalaches
5. Kathleen Bertrand, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

ICI ET AILLEURS

UNE RENCONTRE INTERNATIONALE AU CONGRÈS
ACTIONS DE MOBILISATION POUR LES FEMMES
D'ICI ET D'AILLEURS



UNE RENCONTRE INTERNATIONALE AU CONGRÈS

En 2017, la FIQ était l'organisation hôte de l'assemblée annuelle de Global Nurses United (GNU) lors de son congrès. Créée en 2014, GNU est une alliance stratégique contre la privatisation des systèmes publics, l'érosion des filets sociaux et la montée des inégalités. Regroupant des associations syndicales, dont la FIQ, elle s'intéresse aux enjeux des professionnelles en soins à travers le monde.

À chaque année, des représentant-e-s de GNU de tous les coins du monde se rassemblent pour mettre en commun leurs expertises et leurs pratiques gagnantes. Lors de leur rencontre tenue sur les lieux du congrès de la FIQ, des délégué-e-s de dix-sept pays ont discuté, entre autres, de démarches de négociation

collective, de violence organisationnelle, de soins sécuritaires et de l'impact d'accords commerciaux sur le réseau de la santé.

Afin de pouvoir exposer à toute la délégation la richesse de l'expérience de ces invité-e-s, certain-e-s d'entre eux-elles ont été convié-e-s

à participer à un panel portant sur la question des services publics. Les représentant-e-s de la Corée du Sud, de la Grèce, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande et des Philippines ont ainsi pu expliquer leurs diverses expériences en matière de lutte contre l'austérité et la privation des services publics en santé. ■



ACTIONS DE MOBILISATION POUR LES FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS

Comme à tous les ans, les déléguées ont commémoré la mémoire des 14 victimes assassinées le 6 décembre 1989, à l'École Polytechnique. Après avoir observé une minute de silence, les membres du comité Condition féminine ont lu à tour de rôle la déclaration adoptée au dernier Réseau des femmes. Elles ont ainsi pris l'engagement de-d' :

- briser le silence et l'isolement;
- appuyer les victimes dans leurs dénonciations des situations inacceptables;
- se lever à leur tour pour dénoncer toutes formes d'agression en déclarant d'une même voix « Moi aussi »;
- continuer d'agir ensemble pour mettre fin à toutes les formes de harcèlement et de violence dont les femmes sont victimes;
- faire appel aux collègues masculins pour briser leur silence et construire une société ÉGALITAIRE et SOLIDAIRE.

En appui aux Centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS), le secteur et le comité Condition féminine ont également invité les déléguées à participer au mouvement « Ensemble, créons une chaîne de solidarité » pour lutter contre les violences sexuelles. En arborant une courte chaîne de trombones, la délégation a pu afficher son appui à cette cause.

VENTE DE FOULARDS NÉPALAIS

Vu le succès de la vente de foulards du projet Unako au conseil fédéral de juin 2017, le comité Condition féminine a répété l'expérience. La totalité des profits, soit 1 580 \$, sera envoyée à l'organisation Iwen pour venir en aide aux jeunes filles et aux femmes marginalisées du Népal rural. Informations : iwenunako.com



**HOMMAGE À LA FIQ
ET AUX RETRAITÉES**

**LA FIQ VUE PAR LES 30 ANS ET MOINS
HOMMAGE AUX RETRAITÉES**



LA FIQ VUE PAR LES 30 ANS ET MOINS

Le 2 décembre 2017, la FIQ célébrait 30 années de militantisme. Depuis des décennies, le monde du travail voit sa main-d'œuvre se renouveler à un rythme effréné. Une nouvelle génération de travailleuses prend rapidement la place sur le marché du travail. À ce chapitre, la Fédération n'est pas exclue de cette tendance démographique. Très bientôt, la majorité de ses salariées et de ses militantes syndicales n'auront pas vécu elles-mêmes les moments marquants de l'histoire syndicale de la FIQ.

L'enjeu de conserver cette mémoire collective étant à l'horizon, la Fédération a regroupé quelques professionnelles en soins de 30 ans et moins pour retracer et raconter certaines luttes fondamentales. Sans se lancer dans un devoir d'histoire exhaustif, les panélistes ont tenté de partager l'atmosphère qui régnait au moment où des décisions clés ont été prises collectivement.

Le portrait du syndicalisme dans le secteur de la santé dans les années 1970 et 1980 a été remis en perspective. Une forte compétition entre les syndicats de professionnelles en soins régnait à cette époque. Or, l'expérience démontra que l'union des forces était l'option la plus logique, la FIIQ allait alors être créée en 1987 par la fusion de trois fédérations : la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII), la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec (FSPIQ) et la Fédération des infirmières et infirmiers unis (FIU).

On ne peut parler de l'histoire de la FIQ sans parler des grèves de 1989 et de 1999. À terme, les membres de la Fédération avaient été durement frappés par la loi 160, adoptée quelques années auparavant pour éliminer la grève dans la fonction publique québécoise. Autant la grève elle-même que les années qui l'ont suivie ont été marquées par une solidarité extrêmement forte au sein du collectif des travailleuses. C'est par leur engagement et leur mobilisation que les membres de la Fédération ont réussi en 1989 à rendre caducs des dispositions de la loi qui devaient pourtant les diviser.

La grève de 1999 a aussi été analysée. À l'époque, la mise à la retraite de milliers de professionnelles en soins, la fermeture d'établissements et l'austérité budgétaire pour atteindre le « déficit zéro » transféraient un stress énorme sur les épaules des travailleuses de la santé qui allaient demeurer en poste. Bien au fait des conséquences de l'appli-

cation inévitable de la loi 160, les membres de la Fédération n'ont pas hésité à entrer en grève pour montrer l'importance de leurs demandes.

Évidemment, il s'agit d'un portrait beaucoup trop sommaire d'événements graves et complexes. Le système québécois de relations industrielles a constamment opposé les syndicats, mais la Fédération et ses syndicats affiliés ont su tirer leurs épingles du jeu de façon démocratique et cohérente pendant trois décennies. Si le passé est garant de l'avenir, il y a fort à parier que la Fédération pourra surmonter les nouveaux défis qu'impose la plus récente réforme du réseau de la santé!

La Fédération tient à remercier Joannie Hallé, Jessyka Bédard, Anthony Bossé et Michael Potvin qui ont généreusement accepté de sortir de leur zone de confort pour participer à titre de panélistes. ■



HOMMAGE AUX RETRAITÉES

Une soirée festive haute en émotion et en musique a été tenue le 28 novembre afin de souligner le départ à la retraite de 4 membres du Comité exécutif. C'est Régine Laurent qui a lancé la soirée d'hommage en témoignant de sa reconnaissance du travail et de l'implication de Claude Boucher, de Linda Bouchard et de Daniel Gilbert. Chacune d'entre elles a eu l'occasion d'adresser ses remerciements à la délégation et aussi de transmettre ses meilleurs vœux à toutes celles qui restent! La FIQ et la FIQP leur souhaitent une belle retraite!

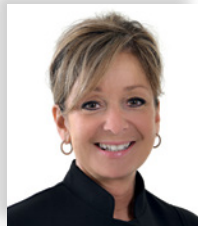
Par la suite, un hommage spécial a été rendu à la présidente sortante de la FIQ. Une grande surprise l'attendait et les personnes présentes ont été plongées dans l'univers musical de Régine. Cet épisode maison de la populaire émission a permis de faire un tour d'horizon de sa carrière et de ses accomplissements. C'est en parcourant ses chansons favorites que l'on a fait la rétrospective de sa carrière syndicale. Une fois remise de toutes ses émotions, la présidente sortante a pu témoigner de la fierté qu'elle a eu de représenter les professionnelles en soins du Québec pendant ces huit dernières années. Bonne retraite Régine!



FÉLICITATIONS AUX MILITANTES ÉLUES!

Voici les militantes élues au Comité exécutif fédéral de la FIQ, au Comité exécutif fédéral de la FIQP, aux comités nationaux du RFIQ et aux comités fédéraux de la FIQ et de la FIQP. Elles vous représenteront pour les quatre prochaines années. Félicitations à toutes et bon mandat!

COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL FIQ



Nancy Bédard, présidente
Infirmière, CHU de Québec
(FIQ-SICHU de Québec)



Shirley Dorismond, vice-présidente sociopolitique, solidarité, condition féminine
Infirmière clinicienne, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (FIQ-SPSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)



Cynthia Pothier, vice-présidente relations de travail, négociation, recherche poste réservé infirmière
Infirmière, CISSS de la Montérégie-Est (FIQ-SPS de Montérégie-Est)



Denyse Joseph, vice-présidente organisation syndicale, éducation-animation
Infirmière, CUSM
(FIQ-SPSICR du CUSM)



Jérôme Rousseau, vice-président organisation du travail et pratique professionnelle, juridique
Infirmier clinicien, IUCPQ
(FIQ-SIIQ de l'IUCPQ)



Nathalie Lévesque, vice-présidente relations de travail, recherche poste réservé infirmière auxiliaire
Infirmière auxiliaire, CISSS de la Montérégie-Est (FIQ-SPS de Montérégie-Est)



Linda Lapointe, vice-présidente sécurité sociale, santé et sécurité du travail, ressources humaines poste réservé inhalothérapeute
Inhalothérapeute, CHU de Québec
(FIQ-SICHU de Québec)



Marie-Claude Ouellet, secrétaire
Inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Est (FIQ-SPS de Montérégie-Est)



Roberto Bomba, trésorier
Infirmier chef d'équipe, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (FIQ-SPS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal)

COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL FIQP



Sonia Mancier, présidente
Infirmière auxiliaire, Vigi Santé Ltée
Montérégie (FIQP-PSSU)



Patricia Conrath, vice-présidente infirmière
Infirmière clinicienne assistante-infirmière-chef, Résident Riviera inc.
(FIQP-AIM)



Lyne Guerra, vice-présidente infirmière auxiliaire
Infirmière auxiliaire, Villa Medica inc.
(FIQP-AIM)



Josée Chartré, secrétaire
Infirmière auxiliaire chef d'équipe, Groupe Roy Santé inc.
(FIQP-SRPSQ)
(absente lors de la prise de photo)



Martine Tremblay, trésorière
Infirmière auxiliaire, Groupe Champlain inc. Montérégie
(FIQP-AIM)

COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL RFIQ

Le Comité exécutif national du Regroupement des FIQ-RFIQ est composé des neuf membres du Comité exécutif fédéral de la FIQ et de deux membres du Comité exécutif fédéral de la FIQP. La présidente de la FIQ est également présidente du RFIQ.

ÉLECTIONS

FÉLICITATIONS AUX MILITANTES ÉLUES!



COMITÉS NATIONAUX RFIQ

Comité Élection

Caroline Bernard, infirmière auxiliaire chef d'équipe, Groupe Roy Santé inc. (FIQP-SRPSQ)

Danielle Deguire, infirmière auxiliaire, CHUM (FIQ-SPPSS du CHUM)

Nathalie Gilman, infirmière auxiliaire, CHUM (FIQ-SPPSS du CHUM)

Kime Gobeil (substitut), inhalothérapeute, CHUM (FIQ-SPPSS du CHUM)

Jean-François Gagné (substitut), infirmier clinicien, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Comité Fonds de défense syndicale

Chantale Tessier, assistante-infirmière-chef, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Isabelle Trépanier, inhalothérapeute, CHU de Québec (FIQ-SICHU de Québec)

André-Luc Deschênes (substitut), infirmier en dispensaire, Centre de santé Inuulitsivik (FIQ-SNII de la Baie-d'Hudson)

Comité Condition féminine

Amélie Barrette, infirmière, CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean (FIQ-SPSSLSJ)

Kathleen Bertrand, infirmière clinicienne assistante-infirmière-chef, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (FIQ-SPSNIM)

Caroline Flageol, inhalothérapeute, CHUM (FIQ-SPPSS du CHUM)

Caroline Gravel, infirmière, CIUSSS de la Capitale-Nationale (FIQ-SPSCN)

Line Mercier, infirmière clinicienne, CISSS de Chaudière-Appalaches (FIQ-SPSCA)

Caroline Rioux, inhalothérapeute, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Michèle Piché (substitut), infirmière auxiliaire, CISSS des Laurentides (FIQ-SPS des Laurentides)

Constance Foisy (substitut), infirmière chef d'équipe, CISSS de la Montérégie-Centre (FIQ-SPS de Montérégie-Centre)

Comité Jeunes

Myriam Gilbert-Paquette, inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Ouest (FIQ-SPS de Montérégie-Ouest)

Mathieu Lahaie, inhalothérapeute, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Virginie Lambert-Bérubé, infirmière clinicienne, CISSS de la Montérégie-Est (FIQ-SPS de Montérégie-Est)

Shany St-Amand, infirmière auxiliaire, CIUSSS de l'Estrie (FIQ-SPS des Cantons-de-l'Est)

Karina Therrien, infirmière auxiliaire, CHUM (FIQ-SPPSS du CHUM)

Hugo Desjardins (substitut), infirmier, CISSS des Laurentides (FIQ-SPS des Laurentides)

Michael Potvin (substitut), infirmier auxiliaire, CISSS de l'Outaouais (FIQ-SPS de l'Outaouais)

Comité Santé et Sécurité du travail

Sylvain Allard, infirmier auxiliaire, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (FIQ-SPSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal)

Patrice Dulmaine, infirmier clinicien, CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean (FIQ-SPSSLSJ)

Isabelle Groulx, inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Ouest (FIQ-SPS de Montérégie-Ouest)

David Lambert, assistant-infirmier-chef, CIUSSS de l'Estrie (SPS des Cantons-de-l'Est)

Sébastien Simard, infirmier, CISSS de la Montérégie-Centre (FIQ-SPS de Montérégie-Centre)

Céline Tranquille, inhalothérapeute, CUSM (FIQ-SPSICR du CUSM)

Constance Foisy (substitut), infirmière chef d'équipe, CISSS de la Montérégie-Centre (FIQ-SPS de Montérégie-Centre)

Isabelle Audet (substitut), infirmière clinicienne, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Comité Éducation-Animation

Cassandra Massé, inhalothérapeute, CUSM (FIQ-SPSICR du CUSM)

Nathalie Perron, infirmière clinicienne, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Jérôme Savard, infirmier auxiliaire, CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean (FIQ-SPSSLSJ)

Jonathan Tremblay, infirmier clinicien, IUCPQ (FIQ-SIIQ de l'IUCPQ)

Mathieu Dumont (substitut), infirmier auxiliaire, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ)

Nagia Idel Mehdaoui (substitut), conseillère en soins infirmiers, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (FIQ-SNII de la Baie-James)

COMITÉS FÉDÉRAUX FIQ ET FIQP

Comité Vérification interne FIQ

Véronique Foisy, infirmière clinicienne, CIUSSS de l'Estrie (FIQ-SPS des Cantons-de-l'Est)

Nagia Idel Mehdaoui, conseillère en soins infirmiers, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (FIQ-SNII de la Baie-James)

Sébastien Simard, infirmier, CISSS de la Montérégie-Centre (FIQ-SPS de Montérégie-Centre)

Line Mercier (substitut), infirmière clinicienne, CISSS de Chaudière-Appalaches (FIQ-SPSCA)

Nancy Légaré (substitut), infirmière auxiliaire, CHU de Québec (FIQ-SICHU de Québec)

Comité Vérification interne FIQP

Dominique Boutin, infirmier auxiliaire, Centre hospitalier St-François inc. (FIQP-SPSQ)

Marie-Eve Ringuet, infirmière clinicienne assistante-infirmière-chef, Groupe Roy Santé inc. (FIQP-SRPSQ)

Isabelle Roy, infirmière auxiliaire, CHSLD Age3 inc. (FIQP-SRPSQ)

Mélissa Carbonneau (substitut), infirmière auxiliaire, Centre d'accueil St-Joseph de Lévis (FIQP-SPSQ)

Isabelle Noiseux (substitut), infirmière auxiliaire, Groupe Champlain inc. Montérégie (FIQP-AIM)



SPÉCIAL
POSTCONGRÈS

soigner:
une œuvre collective



LANCEMENT DU LIVRE NOIR DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

En marge du congrès, la présidente et le trésorier de la FIQ, Nancy Bédard et Roberto Bomba, ont procédé au lancement, le 30 novembre, de *On a notre quota : Le Livre noir de la sécurité des soins*, pour dénoncer l'état critique de la sécurité des soins au Québec et exiger des ratios professionnelles en soins/patient-e-s. Ils ont également invité les patient-e-s, les proches et les citoyen-ne-s à ajouter leur voix au chapitre en témoignant de leur expérience dans le réseau de la santé et de leurs observations.

Le Livre noir s'appuie sur de nombreux rapports et études, des expériences internationales concluantes, un sondage populationnel et la réalité des membres de la FIQ et de la FIQP. Le constat est sombre, mais bien réel : la qualité et la sécurité des soins sont actuellement en péril au Québec. Surcharge de travail, fatigue et détresse entraînent l'omission de soins, des erreurs et des événements indésirables. Ce qui rend la prestation de soins humains et de qualité extrêmement difficile.

- 80 % des Québécois-e-s ont affirmé avoir l'impression que les professionnelles en soins sont surchargées au Québec.
- 1326 : c'est le nombre d'incidents et d'accidents dans les milieux de soins au Québec, chaque jour.
- Les professionnelles en soins ont rempli 2 000 formulaires en moins d'un an pour dénoncer des situations où leurs conditions d'exercices ne leur permettaient pas d'assurer des soins sécuritaires pour les patient-e-s.

Avec le Livre noir de la sécurité des soins, la FIQ et la FIQP entendent alerter la population québécoise en sillonnant la province et en diffusant cette publication de la façon la plus large possible. Tiré à plus de 100 000 exemplaires, le Livre noir est disponible sur fiqsante.qc.ca, où les témoignages et observations des citoyen-ne-s seront également recueillis. ■

UN CONGRÈS QUI N'EST PAS PASSÉ INAPERÇU

Le congrès a été particulièrement suivi à l'extérieur de l'enceinte du Centre des congrès et d'expositions de Lévis. En effet, l'information relayée sur le site Web du congrès et sur la page Facebook de la FIQ avant, durant, et même après l'instance a reçu un très bon accueil de la part des internautes. À titre d'exemple, près de 6 000 personnes ont visionné le mot d'ouverture de la présidente sortante, Régine Laurent. Il en est de même du mot de clôture de la nouvelle présidente, Nancy Bédard.

Pour voir ou revoir les faits saillants ainsi que les vidéos diffusées durant le congrès, visitez : fiqsante.qc.ca/congres-2017.

ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE



La FIQ offre à ses membres un régime d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise avec La Personnelle assurances générales. La compagnie est autorisée à solliciter les membres par téléphone. Toutefois, il est entendu que La Personnelle s'engage à ne pas divulguer à quiconque la liste nominative des membres de la FIQ. En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, les membres peuvent refuser que leur nom et leurs coordonnées (adresse personnelle et numéro de téléphone) soient transmis aux fournisseurs de services. Ainsi, les **membres qui refusent que leurs coordonnées soient communiquées à La Personnelle** doivent remplir le formulaire ci-dessous et le retourner avant le 28 février 2018 à l'adresse indiquée. ■

ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE

Je, soussigné-e, refuse explicitement que les renseignements personnels que la FIQ détient à mon sujet soient utilisés à des fins de prospection et de sollicitation commerciales relativement à l'entente qu'elle a conclue avec La Personnelle au bénéfice de ses membres.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone (résidence) : _____ Téléphone (travail) : _____

Signature : _____ Date : _____

Retourner à Édith Côté à FIQ Québec par la poste au 1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1, par télécopieur au 418 626-2111 ou par courriel à ecote@fiqsante.qc.ca

